



Devenez

Responsable de dispositifs de formation

une formation validée par un **Titre de niveau 6***
inscrit au **RNCP**

* nouvelle nomenclature - Décret 2019-14 (ex niveau II)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le responsable de dispositifs de formation occupe un poste d'encadrement intermédiaire dans un organisme de formation, dans un centre de formation d'apprentis ou dans un service formation d'entreprise. Les missions exercées varient selon la taille de la structure et son organisation, mais des activités structurantes sont communes en termes d'ingénierie, de coordination, de gestion et de relation à l'environnement.

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure :

- > d'assurer la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi d'une action (opération ponctuelle) ou d'un dispositif (opération permanente) de formation d'adultes,
- > de piloter cette action ou ce dispositif sur les plans suivants : ingénierie de formation et pédagogique, animation, coordination d'équipes, gestion administrative et financière, action commerciale, conduite de projets internes,
- > de contribuer au développement de la structure,
- > de porter un regard réflexif sur leurs pratiques professionnelles.

Titre Responsable de dispositifs de formation

CONTENUS DE LA FORMATION

La formation est organisée en 7 unités de formation, qui préparent chacune à la validation d'un bloc de compétences :

- > **UF1** : le montage et le suivi pédagogiques, administratifs et financiers d'une action ou d'un dispositif de formation (69h)
- > **UF2** : l'animation d'une équipe pédagogique intervenant dans une action ou un dispositif de formation (70h)
- > **UF3** : l'analyse d'une demande de formation et la proposition d'une offre de formation (71h)

- > **UF4** : la construction et l'évaluation d'un dispositif de formation multimodal (105h)
- > **UF5** : la conception et la mise en œuvre d'outils pédagogiques dans des situations variées (106h)
- > **UF6** : la contribution au positionnement de l'organisme de formation et à son développement (69h)
- > **UF7** : l'analyse des pratiques de formation (70h)
- > **BAT** : Blocs d'apprentissage transversaux (28 à 56h)

LIEU DE FORMATION

GIP-FAR - 6 rue Kléber - 35000 Rennes
02 99 25 11 60 | ce.gipfar@ac-rennes.fr

Accès conforme aux personnes à mobilité réduite 



Contact : Marie-Laure Gacel
marie-laure.gacel@ac-rennes.fr



PUBLIC

Formateurs ou responsables pédagogiques
Salariés ou demandeurs d'emploi



PRÉ-REQUIS

Avoir au moins une année d'expérience en tant que formateur·rice d'adultes
Avoir un niveau de formation Bac +2 ou équivalent
Formuler un projet d'évolution professionnelle en adéquation avec les objectifs de la formation



VALIDATION

La certification est organisée en 7 blocs de compétences qui peuvent être validés séparément.
La formation complète est validée par le Titre "Responsable de dispositifs de formation" (niveau 6).
La certification est également accessible par la VAE ou par un parcours mixte VAE et formation.



DATES et DURÉE

- > Octobre 2020 à juin 2021
- > 588 à 616 h en centre
560 h en entreprise (3 jours/semaine)



TARIF

10,60€ /h hors accord négocié



MODALITÉS D'ACCÈS

- > Informations collectives,
- > Entretien individuel,
- > Test de positionnement.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Évaluations en cours de formation,
- > Epreuves orales, études de cas, mémoire
- > Entretien avec un jury



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Une architecture modulaire

La formation est construite à partir d'une architecture modulaire. Chaque module est organisé à partir de situations de travail susceptibles d'être rencontrées par un responsable de dispositifs de formation.
Il s'agit d'une approche par les compétences et par les situations de travail.

Un dispositif multimodal qui alterne :

- > des temps en présentiel en centre de formation,
- > des mises en situations professionnelles en entreprise,
- > des temps en autoproduction accompagnée à distance à partir de ressources en ligne,
- > des temps d'accompagnement collectif et individuel.

Une individualisation des parcours

A l'issue d'un positionnement et d'un entretien individuel, une réduction ou un aménagement de parcours peut être proposé, prenant en compte l'expérience professionnelle et le besoin de chaque stagiaire.

Nos principes pédagogiques

- > Prendre en compte chaque personne (projet et besoins) par la mise en œuvre de pédagogies actives qui la rendent actrice de ses apprentissages,
- > Favoriser la coopération et la montée en compétences collectives par des travaux de groupe, des échanges de pratiques, des études de cas et des jeux de rôles,
- > Favoriser la rencontre avec les professionnels,
- > Développer les compétences numériques.



INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs·rice·s, consultant·e·s du GIP-FAR et ou associé·e·s.



Formation éligible au compte personnel de formation



Formation éligible au projet de transition professionnelle



Financement demandeurs d'emploi possible



Contrat de professionnalisation



Apprentissage

"Nos conditions générales de vente sont consultables sur notre site <http://gipfar.ac-rennes.fr> > conditions générales de vente"